maison des droits de l'enfant et des jeunes de moselle

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

UN PROJET EN PARTENARIAT AVEC

école des parents et des éducateurs MOSELLE

Ligue des droits de l'Homme Section de Metz

Défenseur des droits RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

point-justice informer, orienter, aider

CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Moselle / Metz

Maison des Adolescents de la Moselle

maison des droits de l'enfant
et des jeunes de moselle

SOMMAIRE

DE L'ELABORATION DU PROJET A SA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE 1

LES MISSIONS DE LA MAISON DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES (MDEJ) DE MOSELLE 2

LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE 4

LE BILAN DES ACTIVITES MENEES PAR LA MDEJ EN 2024 5

- **Défendre les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, quelle que soit leur situation** 5
- **Promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité, la non-discrimination et développer l'esprit de citoyenneté** 10
- **Fédérer et animer un réseau de partenaires engagés** 14
- **Focus sur la mission relative aux enfants protégés** 17

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 20

DE L'ELABORATION DU PROJET A SA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

L'École des Parents et des Éducateurs (EPE) de Lorraine, association à but non lucratif, intervient depuis 1948 dans les domaines du soutien à la parentalité, de l'accompagnement de la jeunesse et de la famille. L'organisme de formation développé par l'EPE accompagne et forme par ailleurs les professionnel·le·s de l'éducation et plus globalement des métiers de l'Humain.

Particulièrement impliqués dans les questions relatives à l'enfance et aux droits, les membres du conseil d'administration de l'EPE ont engagé une réflexion commune axée sur les pratiques et les besoins en matière de défense et de promotion des droits de l'enfant sur le territoire mosellan.

Initié et suggéré par le délégué du Défenseur des Droits de Moselle et référent départemental « droits de l'enfant », un comité technique a été créé au début de l'année 2021 afin d'ébaucher un diagnostic et apporter des réponses aux besoins identifiés.

L'association a ainsi étendu son champ d'intervention à la défense et la promotion des droits de l'enfant en créant, avec ses partenaires, la Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes (MDEJ) de Moselle.

Le comité technique est structuré autour des partenaires à l'initiative du projet, à savoir :

- Le **Défenseur des Enfants, Adjoint au Défenseur des Droits**, ou son représentant, entendu comme le promoteur et parrain du projet.
- L'**École des parents et des éducateurs de Lorraine** (EPE), positionnée comme le porteur du projet.
- La **Ligue des Droits de l'Homme** (LDH) et la **Maison des Adolescents de Moselle** (MDA) entendues comme partenaires « historiques » du projet.
- Le **Conseil Départemental d'Accès au Droit** (CDAD) de Moselle, entendu comme pilote de la politique publique d'aide à l'accès au droit.

Le comité technique est aujourd'hui complété par une **instance de pilotage** qui réunit plus largement les financeurs du projet (Département de la Moselle et services de l'Etat) ainsi que les principaux acteurs institutionnels du territoire (Tribunal judiciaire, Cour d'Appel, Ordre des Avocats, Education Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, etc.

LES MISSIONS DE LA MAISON DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES (MDEJ) DE MOSELLE

La MDEJ est un espace d'accueil, d'écoute, de soutien et d'accompagnement portant sur toute question en lien avec les Droits de l'Enfant.

Elle est ouverte aux enfants et adolescent·e·s, aux familles (parents, famille au sens large, représentant·e légal·e), aux professionnel·le·s et futur·e·s professionnel·le·s ainsi qu'aux associations et à l'ensemble des établissements publics ou des structures privées du département qui les accueillent.

Elle assure à ce titre :

Une mission généraliste dédiée à tous les enfants du département

- **Défendre les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, quelle que soit leur situation :**
  Des permanences d'accueil, d'information et d'orientation sont assurées afin d'accompagner les préoccupations ou de répondre aux réclamations de tout public en cas d'atteintes réelles ou supposées aux droits de l'enfant.

- **Promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité, la non-discrimination et développer l'esprit de citoyenneté :**
  La promotion des droits de l'enfant s'inscrit en cohérence avec la mission portée au niveau national et s'appuie sur les grands principaux généraux posés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle peut se traduire notamment par des actions de sensibilisations et des manifestations à destination de tout public, prioritairement aux enfants et adolescent·e·s.

- **Proposer un centre de ressources :**
  Un centre de ressources pluridisciplinaires ouvert à tout public (jeunes, parents, professionnel·le·s, etc.) sur la base notamment du programme « Educadroit » initié et développé par le Défenseur des Droits recensera des outils proposés par des acteurs nationaux et locaux ainsi que leurs apports en expertise dans le domaine des droits de l'enfant.

- **Fédérer et animer un réseau de partenaires engagés sur l'ensemble du territoire mosellan :**
  La MDEJ a la volonté, dans une démarche de concertation, d'associer un réseau de partenaires à un travail collaboratif et de partage d'expériences afin de mutualiser les compétences de chacun·e en matière de protection des droits de l'enfant.

Une mission spécifique consacrée aux enfants confiés aux services de l'aide sociale à l'enfance

Nommée par l'Etat et le Conseil Départemental de la Moselle, la MDEJ de Moselle assure ainsi un rôle d'information, d'écoute active et de relais pour les enfants confiés et accueillis dans les établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou pris en charge dans le cadre de l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) concernant leurs droits et situations individuelles au regard de la protection de l'enfance.

Conformément à la loi du 7 février 2022, elle est habilitée à visiter les établissements et à rencontrer les enfants ou les adolescent·e·s et leurs familles à tout moment.

La MDEJ assure des liens étroits avec l'ensemble des services du Conseil Départemental afin de garantir, en toute neutralité et toute indépendance, le respect et la protection des droits des enfants confiés.

LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France il y a plus de 30 ans, la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** (CIDE) réaffirme l'universalité des droits de l'enfant. C'est sur la base de ce texte juridiquement contraignant que se fonde l'ensemble de nos actions.

Les actions proposées par la MDEJ de Moselle s'appuieront par ailleurs **sur les lois et les orientations nationales** définies notamment dans le cadre de :

- La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (engagement N°2), déployée depuis 2018.
- Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants « Pacte pour l'Enfance ».
- La stratégie de prévention de la délinquance 2020-2024.
- La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance

Focus sur l'article L311-8 du Code de l'action sociale et des familles, modifié par la loi n°2022-140 du 7 février 2022 :

L'article 22 prévoit notamment que « *pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, [qui] désigne une autorité extérieure à l'établissement ou au service, indépendante du conseil départemental et choisie parmi une liste arrêtée conjointement par le président du conseil départemental, le représentant de l'Etat dans le département et l'agence régionale de santé, à laquelle les personnes accueillies peuvent faire appel en cas de difficulté et qui est autorisée à visiter l'établissement à tout moment* ».

Et sur les orientations territoriales et locales proposées notamment dans le cadre du :

- Schéma départemental Enfance-Famille-Jeunesse 2019-2023 piloté par le Département de Moselle reconduit en 2024
- Schéma départemental des services aux familles 2021-2024

La MDEJ veille enfin à trouver des articulations avec les projets menés dans l'espace transfrontalier de la Grande Région.

LE BILAN DES ACTIVITES MENEES PAR LA MDEJ EN 2024

Défendre les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, quelle que soit leur situation

Le « point justice des jeunes » : un accompagnement individualisé et personnalisé

Ce point d'information est ouvert à tout enfant, jeune âgé jusqu'à 25 ans, parent et représentant·e·s d'institutions.

Les rendez-vous assurés peuvent prendre la forme d'entretiens en face à face, par téléphone, par visio, etc.

Nombre de saisines

Au cours de l'année 2024, ce sont **311 entretiens menés** par la MDEJ (+ 8.75 % par rapport à l'année 2023).

- **Nombre de personnes informées :**

Ce sont **210 personnes** (primo-contact) qui se sont vu délivrer des renseignements et ont bénéficié d'un soutien dans leurs démarches.

- **Nombre de personnes ayant bénéficié de plusieurs entretiens :**

101 personnes se sont vu accorder plusieurs entretiens permettant ainsi de les accompagner au cours de l'avancement du traitement de leur demande et/ou de les renseigner sur une nouvelle demande.

- **Répartition par genre des personnes ayant sollicité la MDEJ :**

- **65 %** de femmes
- **34.5 %** d'hommes
- **0.5 %** personne morale

On constate une augmentation du nombre de femmes ayant sollicité les services de la MDEJ, contrairement à l'année 2023 où la proportion était plus ou moins égale.

Origine de l'orientation

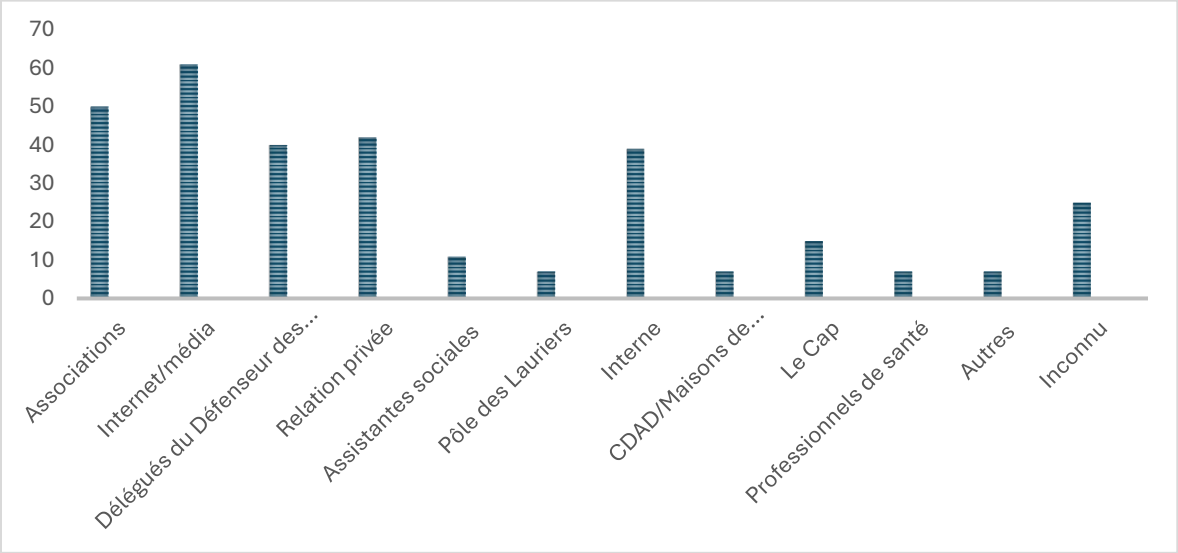

Les usagers ont été orientés vers la MDEJ principalement par internet (18%) et par les associations (16%), contrairement en 2023, où la part d'orientation par le tissu associatif était majoritaire.

Orientation du public après traitement de la demande par la MDEJ

158 personnes, **soit 51 % des personnes accueillies** ont été orientées vers d'autres services, sachant que l'ensemble des besoins et des freins exprimés par la personne reçue est pris en considération.

La MDEJ demeure un lieu ressource et passerelle vers d'autres prises en charge en s'appuyant en interne, sur l'équipe pluridisciplinaire et en externe, sur un réseau partenarial spécialisé.

- Parmi ces 158 personnes, la majorité **(88%)** ont été redirigée en externe vers des professionnel·le·s et des institutions spécialisées :

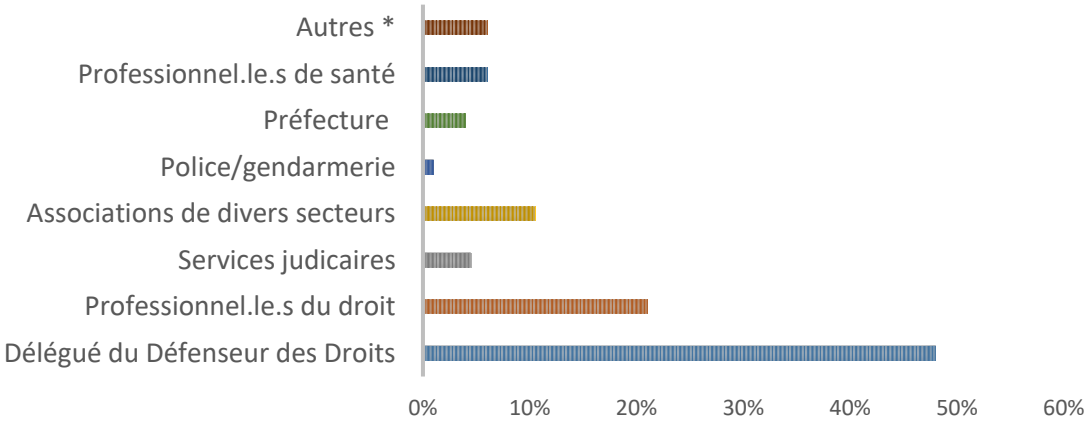

Autres : Assistante sociale, CIO, CNAPR, ...*

L'orientation a été effectuée principalement vers le Délégué des défenseurs des Droits.

- **12 %** des personnes orientées ont pu bénéficier des services internes pour une écoute et un soutien psychologique dans le cadre d'un suivi individuel ou d'un échange collectif ou vers le service de la médiation familiale.

Nature de la demande

Il s'agit de la **demande principale exprimée** par les personnes ayant sollicité nos services, sachant que des demandes subsidiaires sont également évoquées par ces derniers.

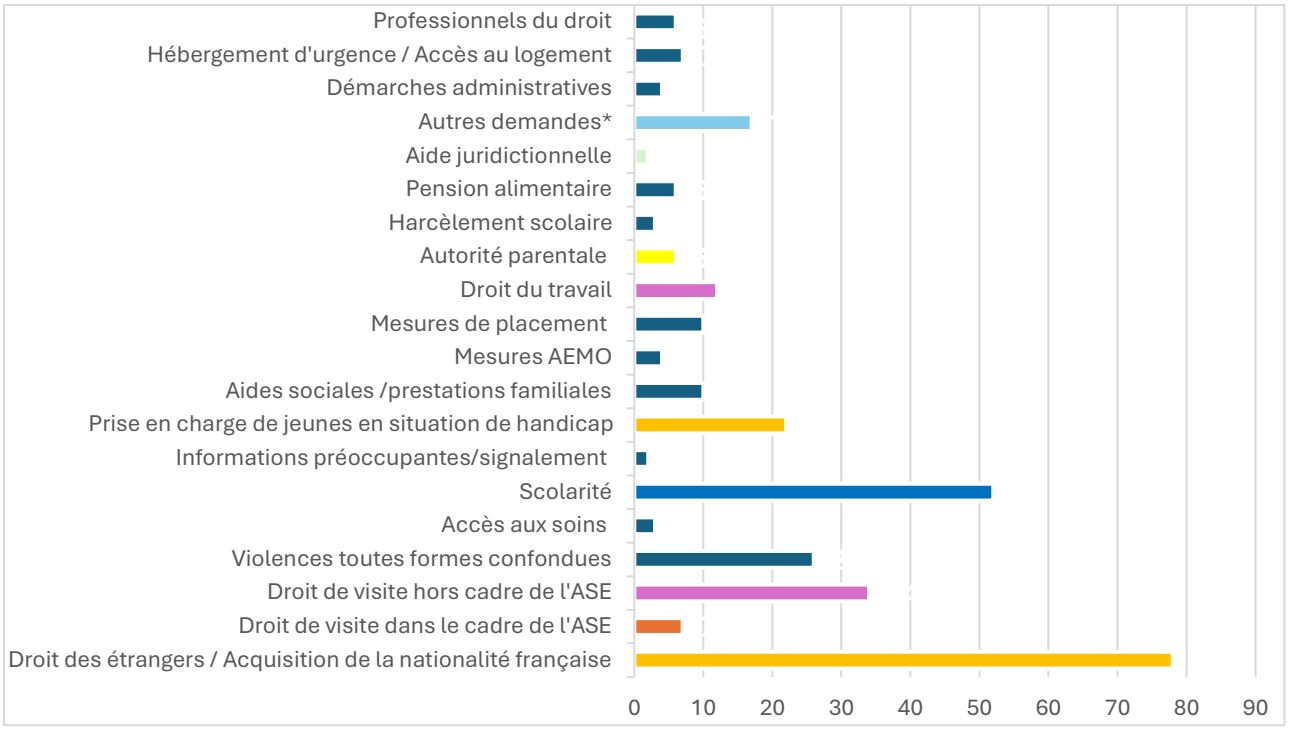

Autres demandes: accident de circulation, droit bancaire, radicalisation, ...*

Elle porte majoritairement sur :

- le droit des étrangers **(24 %)** - une légère baisse par rapport à l'année 2023
  Demande de renouvellement de titre de séjour restée sans réponse, recours contre des OQTF, ...

- la scolarité - la péri-scolarité (**17 %)**
  Exclusion, rescolarisation, absentéisme, ...

- la prise en charge de jeunes en situation de handicap **(7%)**
  Prise en charge non adaptée de l'enfant en situation de handicap par l'institut d'accueil, absence d'AESH à l'école, non-respect de projet d'accompagnement personnalisé ...

Diligences accomplies

Afin d'apporter un soutien aux personnes accueillies et au regard de la complexité procédurales, des diligences sont réalisées auprès de différents partenaires.

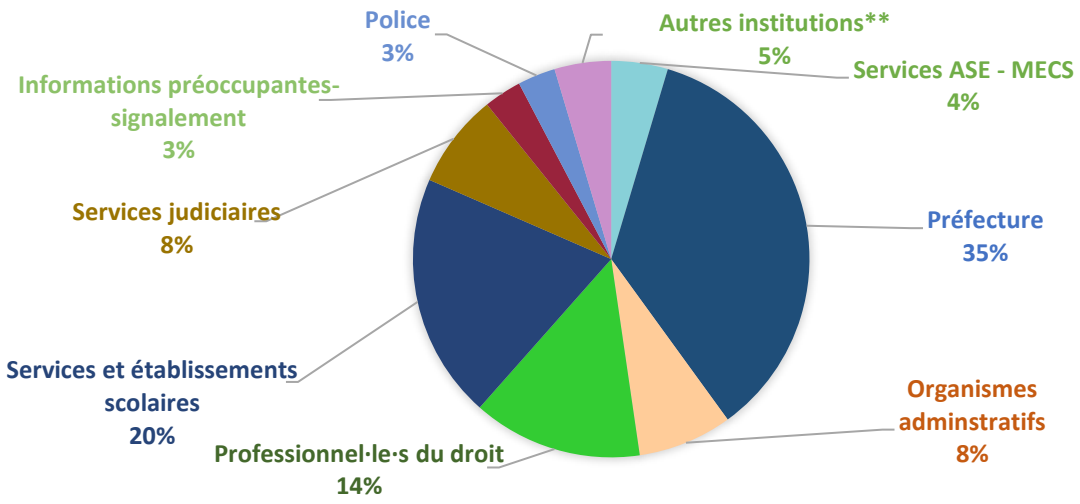

Autres institutions : association, délégué du défenseur des droits, ...*

Elles ont été majoritairement accomplies auprès de la préfecture – soit 35 %.

Origine géographique des personnes accueillies

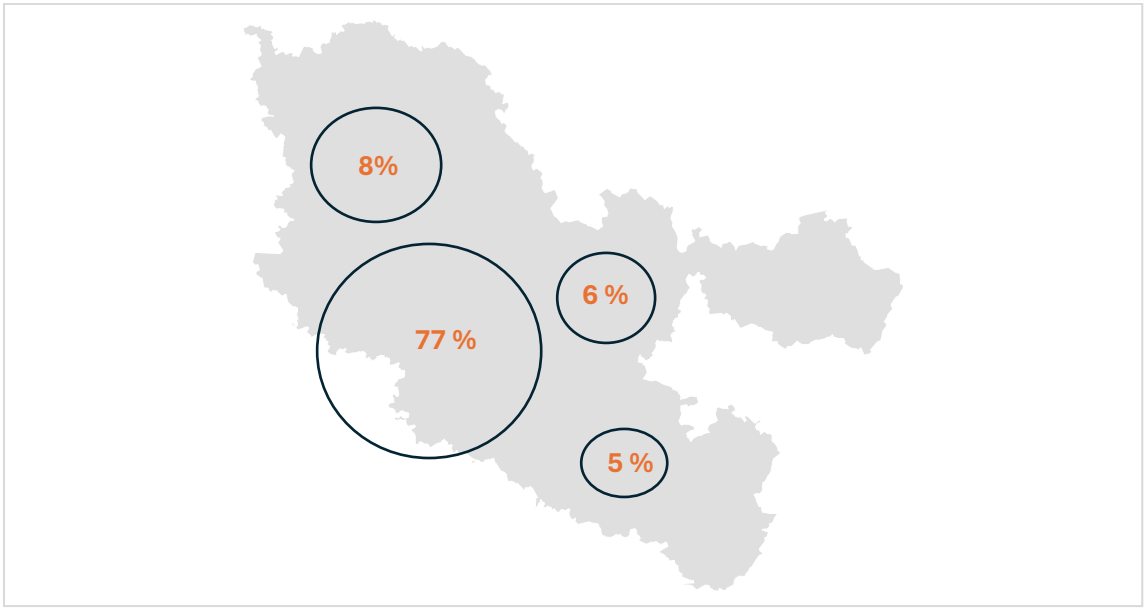

- Bassin de vie de la métropole de Metz : **77 %**
- Moselle Nord : **8 %**
- Moselle Est : **6 %**
- Moselle Sud : **5 %**
- Hors département : **0.5 %**
- Non précisé : **3.5 %**

Elles proviennent principalement de la ville de Metz et de sa périphérie.

Remise de bons de consultations dans le cadre du partenariat mené avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Metz

Dans le cadre de ce partenariat, **13 personnes** (contre 15 l'année précédente) ont bénéficié d'une consultation gratuite et complète sur leur affaire.

Elles ont pu rencontrer un·e avocat·e volontaire qui a leur à apporter des conseils personnalisés, au vu de la spécificité de leur dossier**.**

Création de permanences délocalisées

Dans un souci d'améliorer un maillage territorial, la MDEJ a créé 2 permanences délocalisées qui ont respectivement démarré le 11 juin et le 3 septembre 2024.

Un accueil au public leur est proposé sur rendez-vous :

- au CCAS de Thionville le 1er mardi de chaque mois de 14h à 16h30
- à la Maison de la Justice et du Droit de Forbach le 3e mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30

Un point d'accueil de la MDEJ a également vu le jour au Cap de Metz depuis juin 2024. Un temps de présence de la MDEJ a lieu tous les jeudis de 16h à 17h30, sans rendez-vous préalable.

Promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité, la non-discrimination et développer l'esprit de citoyenneté

➢ Participation de la MDEJ à des interventions collectives organisées à l'initiative du CDAD

Dates	Nature	Objet	Public concerné
10/01/2024	Ciné-justice « intime conviction » suivi d'un débat en présence d'un avocat, d'un juge, de la MDEJ et d'une greffière	Faculté de droit de Metz	Lycéen·ne·s et collégien·ne·s
26/10/2024	Promotion de l'accès au droit dans le sport « Droits au but »	Stade St Symphorien Metz	Jeunes licenciés de football

Ce sont 358 jeunes qui ont été présent·e·s à ces sessions.

- Actions menées en collaboration avec d'autres partenaires ou seules par la MDEJ

Dates	Objet	Structures/Lieux	Public
08/01/2024	Sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant dans le cadre de la semaine de la petite enfance	Café des parents	Enfants de plus de 6 ans
16/01/2024	Droits de l'Enfant et promotion de la MDEJ	IRTS Metz	Etudiants - Moniteurs éducateurs
25/01/2024	Sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant et présentation de la MDEJ	Fédération des centres sociaux	Animateurs jeunesse
19/02/2024	Droits de l'Enfants et promotion de la MDEJ	IRTS Nancy	Etudiants - Moniteurs éducateurs
20/02/2024	Droits de l'Enfants et promotion de la MDEJ	IRTS	Etudiants TISF
15/04/2024	Les droits fondamentaux de l'enfant	Ecole Debussy - Metz	Elèves de CM1- CM2
16/04/2024	Prévention des violences	AFPA	Promo 16-18 ans
22/05/2024	Les droits fondamentaux de l'enfant	Centre Social de Yutz	Jeunes
06/06/2024	Présentation de la MDEJ à la conférence de Francis Nachbar portant sur son livre « Ma rencontre avec le mal »	Musée d'Or	Grand public
09/07/2024	Les droits de l'enfant et la protection de l'enfance	Le Cap Metz	Etudiants de l'université de Saarbrücken
23/07/2024	Prévention des violences	AFPA	Promo 16-18 ans
21/08/2024	Les droits fondamentaux de l'enfant	AFPA	Promo 16-18 ans
10/09/2024	Sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant et présentation de la MDEJ	Ecole de la 2e chance (E2C) Woippy	Jeunes
18/09/2024	« Agir et prévenir les violences »	Centre social de Yutz	Parents
08/10/2024	Réunion des réseaux parentalités du Pays Haut	Maison départementale des solidarités de Longwy	Professionnelles

	« maltraitances – l'information préoccupante et signalement »		
22/10/2024	Prévention des violences	Ecole de la 2e chance (E2C) Thionville	Jeunes
23/10/2024	Consultation des jeunes sur le droit de vivre dans un environnement sain et l'écologie	Centre social Sarreguemines	Enfants âgés de 6 ans et +
12/11/2024	Egalité fille-garçon	Collège Providence Thionville	Élèves de 5e
	Prévention des violences	E2c Thionville	Jeunes
20/11/2024	Les cyberviolences	Collège Jean XXIII - Metz	Collégiens
02/12/2024	Présentation MDEJ et sensibilisation aux Droits de l'enfant	IRTS Metz	Étudiants - Assistants sociaux

Ce sont **549** personnes qui ont bénéficié de ces interventions.

- **Réalisation d'ateliers relatifs à l'exposition-photo *« Résilience, de l'ombre à la lumière »***

En 2024, la MDEJ a décidé de mettre en valeur et soutenir, au travers d'une exposition artistique et culturelle, les ressources personnelles et la capacité de résilience des enfants et des jeunes ayant subis une atteinte aux droits au cours de leur vie.

Par une série de portraits réalisés par un photographe professionnel, chacun des jeunes participants a pu délivrer un message personnel et fort portant sur la force qu'il a pu déployer pour faire face aux difficultés rencontrées. Ce projet a fortement contribué à une meilleure estime de soi.

La MDEJ a pris l'initiative de mobiliser tout profil de jeunes et plus particulièrement, des jeunes confiés au service de l'ASE *(voir supra)*.

Des sessions, portant notamment sur les atteintes aux droits et la notion de résilience, ont été menées à destination de ces jeunes.

Un vernissage de cette exposition est envisagé pour le début de l'année 2025.

- **Promotion de l'exposition *« Dessine-moi le droit »* du Défenseur des Droits**

Le Défenseur des droits a lancé le projet d'éducation des enfants et des jeunes au(x) droit(s) "**Educadroit**". Il a pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes au droit et

à leurs droits. Ce projet vise à favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques.

Dans le cadre de ce programme, elle propose à ses partenaires de promouvoir ce projet notamment en étant détenteur de l'une des expositions intitulée *« Dessine-moi le droit »* composée d'un jeu de 12 kakémonos portant sur différentes thématiques du droit.

Depuis le mois de septembre 2024, la MDEJ relaie la mise à disposition de cette exposition auprès des structures mosellanes.

En octobre 2024, France Services de Behren-lès-Forbach a pu en bénéficier lors de ses portes ouvertes pendant une semaine, comme le groupe scolaire Jean XXIII en novembre et ce, pendant un mois. Elle a permis de toucher tant les jeunes que les adultes.

- **Participation à l'organisation du salon de l'accès aux droits à destination des étudiants**

La Fédération des étudiants de Lorraine (FEDELOR) et l'Eurométropole de Metz a sollicité le CDAD et la MDEJ pour contribuer à l'organisation du salon de l'accès au droit à destination des jeunes et des étudiants. Cet événement avait pour but de les informer et de les sensibiliser sur leurs droits et de leur faire connaître les ressources locales. Il a rassemblé, le 14 novembre 2024, au Cap, un ensemble d'acteurs de référence dans tous les domaines du droit (logement, santé, etc.).

Les actions de communication autour de la MDEJ

Elles ont été développées via différents canaux :

- Une campagne d'affichage et de communication a été menée à destination de des partenaires locaux et plus particulièrement sur les territoires des permanences délocalisées de la MDEJ.

- Des publications régulières sont effectuées sur les différents réseaux sociaux de l'EPE (Facebook, LinkedIn et Newsletter), mettant en avant les actualités de la MDEJ.

- La MDEJ mène ses actions en matière de défense et de promotion des droits de l'enfant en s'appuyant notamment sur un partenaire incontournable, le Défenseur des Droits et plus particulièrement, le Défenseur des enfants, Éric DELEMAR.
  Lors de **l'interview du 15 avril 2024 donné à Moselle TV** ont été évoquées les domaines d'interventions du Défenseur des droits et plus particulièrement, celui en lien avec les droits de l'enfant.

Fédérer et animer un réseau de partenaires engagés

La MDEJ a l'ambition de déployer une dynamique et un espace coopératif et indépendant orienté vers l'accompagnement et la promotion des droits de l'enfant à une échelle départementale voire transfrontalière.

- Co-construction de relations partenariales

➢ Dans l'optique de mettre en place et/ou de renforcer les liens collaboratifs, des échanges avec différentes institutions ont été menés.

Dates	Structures rencontrées
11/01/2024	Cheffe de service et équipe de la Cellule de recueil d'informations préoccupantes de la Moselle (CRIP)
15/01/2024	Éric DELEMAR, Défenseur des enfants
29/02/2024	Mission locale du pays messin
04/03/2024	Association Mosellane d'Action Éducative et Sociale en Milieu Ouvert (AAESEMO)
11/03/2024	AFPA – Mission locale
19/03/2024	Programme de Réussite Educative - Pôle Jeunesse, Vie associative et Politique de la Ville
20/03/2024	Réseau Maisons France Services
17/04/2024	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
11/06/2024	Direction CDE de Forbach
13/06/2024	Direction et équipe AAESEMO
14/06/2024	Pôle partenariat - population - prévention de la Police Nationale
02/06/2024	Chargé de mission - Education des jeunes aux droits et promotion de l'égalité et de l'accès aux droits - Défenseur des Droits
02/07/2024	Education des jeunes en droit – Défenseur des droits
04/07/2024	Coordinatrice et médiatrice en Justice Restaurative PJJ - UEMO de Thionville
10/07/2024	Service de coordination - Association « les Francas »
16/07/2024	France Services Behren-lès-Forbach
16/07/2024	CIDFF Moselle Est
03/09/2024	Responsable de pôle de l'E2C du secteur de Thionville
03/09/2024	Equipe du CCAS Thionville
06/09/2024	Direction de la Mission locale du Nord Mosellan
10/09/2024	Equipe de la Maison des jeunes, des étudiants et des associations « le Cap » de Metz
01/10/2024	Intervenante sociale Commissariat Gendarmerie – Hôtel de Police de Thionville
08/10/2024	Equipe de la Mission locale de Thionville
15/10/2024	Délégué des défenseurs des droits des territoires de Forbach et de Sarreguemines
15/10/2024	Conciliateur de Justice des secteurs de Puttelange aux Lacs et de Behren-lès-Forbach
22/10/2024	Chambre régionale du surendettement social (CRESUS) de Thionville
19/12/2024	Direction de la Mission Locale du Bassin Houiller

- **Participation de la MDEJ au réseau messin de lutte contre les violences faites aux femmes**

Soucieuse de l'impact des violences faites aux femmes, la MDEJ participe aux groupes de travail portant sur « la veille juridique » et « les enfants » et ainsi qu'aux réunions plénières organisées par Inform'elles.

Ces temps sont précieux dans la mesure où ils contribuent à nourrir des réflexions autour d'actions et de projets, ayant vocation à mieux accompagner les femmes victimes de violences et les enfants victimes ou exposés à ces violences.

- **Participation de la MDEJ au projet CAPACITI (PartiCipation, PlAce et Pouvoir d'ACtIon des enfants dans la promoTion de leurs droIts)**

L'EPE lorraine continue depuis 2023 à prendre une part active au projet interrégional CAPACITI, associant les universités européennes du Grand Est (Luxembourg, Belgique, Allemagne et France)

La MDEJ et les chercheurs de ce projet ont menées des réflexions sur la manière de mobiliser le public (enfants, jeunes, parents, professionnels) dans l'objectif d'établir un état des lieux de l'exercice des droits de l'enfant et de la manière dont la parole de l'enfant est prise en compte.

A cette fin, la MDEJ a pu mettre en relation quelques-uns de ses partenaires avec les équipes de chercheurs et apporter ses constats en la matière.

- **Participation de la MDEJ au webinaire « Droits de l'enfant » en collaboration avec le Défenseur des enfants**

Le 13 mars 2024, la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs (FNEPE) a organisé, en collaboration avec le Défenseur des droits, un webinaire portant sur « les droits de l'enfant ». Ce sont 40 membres du réseau qui y ont assisté.
Eric Delemar, Défenseur des enfants a abordé le rôle du Défenseur des droits et les liens entre droits de l'enfant et soutien à la parentalité. Il s'en est suivi une présentation de la MDEJ, comme une illustration inspirante des collaborations possibles entre EPE et délégués du défenseur des droits.

- **Organisation par la MDEJ de la Marche de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ) de Moselle.**

Le projet de cette marche a été initié par le Comité français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE), auquel la FNEPE est adhérente. Une 1ere édition a eu lieu en mai 2024 à Paris, à l'initiative du COFRADE. Il renouvelle l'expérience pour l'année 2025 en y associant d'autres régions et départements susceptibles de la décliner au niveau local. L'EPE a répondu favorablement à cet appel à candidature. Membre, depuis

novembre 2024, du comité de pilotage de la MEJ porté par le COFRADE, la MDEJ est en charge de mettre en place cette marche sur le territoire mosellan.

➢ **Participation de la MDEJ à différents colloques**

La MDEJ a participé à diverses conférences brasant des domaines touchant plus largement le droit de l'enfant et des jeunes.

- *« Prostitution des mineurs : on en parle ? »* organisée le 28 mai 2024 par l'AIEM, le Conseil Départemental, le Mouvement du Nid….

  A cette occasion la MDEJ a acté de sa présence en tenant, notamment, un stand parmi d'autres partenaires locaux. Ce qui a permis de donner une certaine visibilité aux acteurs locaux intervenant dans la prise en charge de l'enfant et des jeunes, quel que soit son champ d'intervention.

- *« Parentalités abimées ? Consolider la légitimité des parents par une évolution de notre posture professionnelle »* organisé par la FNEPE le 10 octobre 2024

- *« Les enjeux de la parentalité en 2024 »* ayant lieu le vendredi 11 octobre dans le cadre de l'inauguration de la Maison des parents de l'EPE lorraine

- *« La justice restaurative pour les mineurs : pratiques en France, Belgique et Luxembourg »* tenu le 22 novembre 2024 au Tribunal Judiciaire de Metz.

Focus sur la mission relative aux enfants protégés

➢ **Sensibilisation des jeunes confiés au service de l'ASE sur les droits fondamentaux de l'enfant**

Au cours de l'année 2024, **6 sessions** ont été menées et **52 jeunes** sensibilisés. Ils ont pu bénéficier également d'une présentation de la MDEJ.

Dates	MECS	Lieux	Nombre de jeunes
12/06/2024	Les Bacelles	Metz	7
28/10/2024	Fondation Vincent de Paul	Sarrebourg	11
28/10/2024			13
29/10/2024	SOS Village	Marange-Silvange	8
27/11/2024	Moissons Nouvelles - Maison So green	Saint-Avold	6
18/12/2024	Moissons Nouvelles - Maison Viotti	Petite Rosselle	7

Ces séances favorisent la libre expression des jeunes quant aux représentations qu'ils ont en matière des droits de l'enfant.

- **Projet exposition-photo « Résilience, de l'ombre à la lumière »**

Dans le cadre de ce projet, 6 ateliers ont été menées avec les jeunes accueillis en MECS, soit **31 participations**.

Une avant-première de l'exposition a été organisée le 11 novembre au Cap, lieu d'accueil des jeunes et des étudiants. Les participants et leurs familles, accompagnés des professionnels qui les entourent ont pu découvrir l'exposition pour la 1ere fois, un moment de convivialité où ils pont pu échanger avec le photographe professionnel et faire part de leur ressenti. **27 personnes** étaient présentes sur ce temps.

- **Programmation d'actions de sensibilisations relatives aux droits fondamentaux de l'enfant à destination des assistants familiaux**

Il a paru opportun de donner aux assistants familiaux, qui interviennent quotidiennement dans la vie de l'enfant protégé, un espace d'échange sur la question des droits de l'enfant et le moyen d'approfondir des notions fondamentales en la matière.

Il avait été envisagé de les mener au second semestre 2024, mais compte tenu de contraintes liées aux temps, celles-ci ont été reportées en début d'année 2025.

Ce seraient 9 séances à réaliser sur 7 territoires mosellans (Metz, Thionville, Forbach, Saint- Avold, Sarrebourg, Château-Salins, Sarreguemines)

- **Sensibilisations des professionnels de la Mission locale du pays messin (MLPM) sur l'information préoccupante et le signalement**

Sollicitée par la Mission locale, la MDEJ a planifié des séances en associant la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) du Département. Une présentation de la

procédure de protection a été effectuée par la CRIP, accompagnée d'une présentation des missions de la MDEJ.

Ces temps ont pu permettre de répondre aux questions que se posent les professionnels face à des situations venant compromettre la sécurité de mineur. Elle a permis également de mieux connaître la mise en œuvre des dispositifs existants dans le cadre de la protection de l'enfance.

3 sessions, d'une durée de 2 heures chacune, ont eu lieu au sein des antennes de la MLPM, soit **39 professionnels sensibilisés.**

Dates	Lieux	Nombre de participants
04/11/2024	Antenne de Metz	16
28/11/2024	Antenne de Moulins lès Metz	11
10/12/2024	Antenne de Moulins lès Metz	12

- **Participation de la MDEJ aux réunions institutionnelles organisées par le Conseil Départemental de Moselle**

Il demeure important de consolider les relations avec les différents acteurs de la protection de l'enfance tels que les services de l'ASE et du département. Elles sont de nature à créer une véritable synergie, mise au service des enfants protégés et de leurs proches.

Ainsi, la MDEJ a été présente au comité de pilotage relatif au Schéma protection de l'enfance de Moselle en date du 07 février 2024.

Elle a également participé au séminaire institutionnel organisé par le Centre Départemental de l'Enfance le 21 novembre 2024, dans le cadre l'élaboration de son Projet d'Etablissement. Elle a pu prendre place au sein de groupes de travail relatifs à la bientraitance et au respect des droits des enfants et à celui relatif au parcours de l'enfant.

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

En lien avec la mission généraliste portée par la MDEJ

- Développer les ressources financières de la MDEJ en répondant à des appels à projet (fondations, mécénat ...)
- Consolider les liens avec les acteurs locaux et notamment sur les territoires des permanences délocalisées
- Renforcer la mise en place d'actions de sensibilisation à destination des jeunes (centres sociaux, établissements scolaires, structures d'insertion professionnelles, etc...).
- Participer activement à la mise en œuvre du projet CAPACITI (projet transfrontalier)
- Organiser la Marche pour l'enfance et la jeunesse sur le territoire mosellan
- Poursuivre et renforcer le déploiement du plan de communication
- Participer en qualité de partenaire au dispositif du Bureau d'Aide aux Victimes des mineurs.

En lien avec la mission relative à l'accompagnement des enfants protégés

- Sensibiliser les assistants familiaux du territoire sur les droits fondamentaux
- Promouvoir la MDEJ auprès des services éducatifs renforcés d'accompagnement à domicile (SERAD) et les services d'action éducative en milieu ouvert (AEMO et AD) et développer un partenariat avec ces structures
- Sensibiliser les membres des instances représentatives des jeunes (le Conseil départemental des jeunes, le Conseil de vie des enfants, le Conseil de la vie sociale ...) sur les droits fondamentaux de l'enfant

- Renforcer les liens avec les MECS pour accompagner au mieux les enfants confiés (donner plus de visibilité à la MDEJ, coconstruire et mettre en place des projets, ...)

- Opérationnaliser le rôle d'interface de la MDEJ dans le cadre de la gestion des incidents au sein des MECS et des familles d'accueil

- Renforcer le rôle de la MDEJ dans la formation continue des professionnels intervenant auprès des enfants confiés

- Organiser 3 fois par an un comité technique en présence du Conseil Départemental

- Participer au Conseil de Famille des pupilles de l'Etat

maison des droits de l'enfant
et des jeunes de moselle

Défendre les droits fondamentaux
des enfants et des jeunes, quelle que soit leur situation

Promouvoir les droits de l'enfant,
l'égalité et la non discrimination partout en Moselle

La MDEJ de Moselle bénéficie du soutien financier de

Moselle L'Eurodépartement

PRÉFET DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

point-justice
informer, orienter, aider

07 56 36 89 99

mdej@epe-lorraine.fr

epe-lorraine.fr

1 Rue du Coëtlosquet
57000 Metz